

## État des lieux de la mise en place des observatoires départementaux de la protection de l'enfance en France en 2020

Note d'actualité (mai 2021)

L'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) publie ce jour une note d'actualité dressant un état des lieux de la mise en place des observatoires départementaux de la protection de l'enfance (ODPE) en France au 31 décembre 2020. Cette note présente les résultats d'une enquête bisannuelle menée depuis 2009 et fait suite à un précédent état des lieux réalisé en 2018.

Réalisé au moyen d'un questionnaire envoyé aux directions enfance-famille et aux ODPE, cet état des lieux fait le point sur les observatoires départementaux en place, sur leurs relations avec l'ONPE, sur leur composition, leur organisation, leurs projets, leur participation au dispositif d'Observation longitudinale individuelle et nationale en protection de l'enfance, dit Olinpe, et leur implication dans les principales missions qui leur sont dévolues. La note se termine par un focus sur la manière dont les ODPE ont fait face à la crise sanitaire liée à la Covid-19.


La note d'actualité faisant l'état des lieux de la mise en place des ODPE en France en 2020 est disponible sur le site de l'ONPE dans la rubrique consacrée à [ses publications](#).

### Contact presse :

Nora Darani, responsable de la communication – 07 83 67 62 12 – [ndarani@giped.gouv.fr](mailto:ndarani@giped.gouv.fr)

Secrétariat de l'ONPE – 01 53 06 68 92 – [direction@onpe.gouv.fr](mailto:direction@onpe.gouv.fr)

Visitez le site de l'ONPE [www.onpe.gouv.fr](http://www.onpe.gouv.fr) et abonnez-vous à sa lettre électronique mensuelle.

 Suivez l'ONPE sur Twitter : [https://twitter.com/onpe\\_giped](https://twitter.com/onpe_giped).

# ÉTAT DES LIEUX DE LA MISE EN PLACE DES OBSERVATOIRES DÉPARTEMENTAUX DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE EN FRANCE

Note d'actualité (mai 2021)

**RÉSUMÉ.** L'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) présente les résultats de son enquête bisannuelle sur les observatoires départementaux de la protection de l'enfance (ODPE). Le fonctionnement, l'organisation, la composition des ODPE sont interrogés ainsi que les attentes, les besoins et les éventuelles difficultés rencontrées par les professionnels en charge de l'animation de leurs observatoires. Au 31 décembre 2020, 83 observatoires départementaux sont installés et 10 sont en construction. En moyenne 1,4 personnes sont rattachées à un observatoire, pour un peu moins de 1 équivalent temps-plein. L'implication des acteurs de la protection de l'enfance au sein des ODPE se révèle toujours croissante, réaffirmant leur rôle primordial comme lieu de concertation et d'appui des politiques publiques de protection de l'enfance. La question de la formation, le suivi du schéma départemental mais aussi la prise en charge des jeunes majeurs apparaissent prioritaires dans les axes de travail engagés au sein des commissions ou groupe de travail des ODPE. La mise en place de comités d'usagers est particulièrement investie comme projets et/ou recherches envisagés par les observatoires départementaux en 2021. L'ONPE souhaitait par ailleurs appréhender l'implication des ODPE dans les missions qui leur sont dévolues : la première mission relative au recueil et à l'examen de données chiffrées en protection de l'enfance, ainsi que celle en lien avec le suivi et la mise en œuvre du schéma départemental se révèlent être les plus investies sur les territoires. Enfin, dans le contexte de crise sanitaire, certains ODPE ont eu un rôle important à jouer, parfois comme « cellules de crise » et comme instance de mise en réseau et de concertation sur la période du confinement, permettant notamment de soutenir l'organisation de la poursuite du travail des professionnels pendant cette période. Quelques ODPE ont également eu à évaluer l'impact de la crise sanitaire sur le nombre d'informations préoccupantes et de mesures/prestations en protection de l'enfance et à réaliser une analyse des pratiques professionnelles et du travail en réseau pendant cette période.

**MOTS CLÉS.** Observatoire – Protection de l'enfance – Département – Donnée chiffrée – Schéma départemental – Crise sanitaire